



# Saint-Pierre-Jolys 2020

## Plan stratégique municipal

---

Préparé pour : Village de/of Saint-Pierre-Jolys  
Préparé par : Richard + Wintrup Planning and Development

Août 2020

# Remerciements

Ce plan stratégique municipal a été préparé pour le Village de Saint-Pierre-Jolys par Richard + Wintrup Planning and Development. Nous tenons à remercier les nombreux intervenants et résidants qui nous ont fourni de précieux conseils tout au long du processus de planification, notamment :

- Tina Bubenzer, directrice générale;
- Raymond Maynard, maire;
- les conseillers :
  - Paul Gauthier,
  - Raymond Gagné,
  - Paule Péloquin, et
  - Justin Kehler.
- Les participants aux journées portes ouvertes, les personnes interrogées et les résidants qui ont répondu aux enquêtes en ligne.
- Les jeunes de Saint-Pierre-Jolys qui ont répondu à l'enquête sur les préférences.

La volonté manifestée par la communauté d'engager et de soutenir ce processus de planification est la preuve de la force et de l'esprit du Village. Ces conversations ont permis d'identifier facilement une vision claire et collective pour l'avenir. Ce plan est l'une des nombreuses étapes qui aideront Saint-Pierre-Jolys à s'épanouir pour les années à venir.

*Veillez noter : Le masculin englobe les divers genres et est employé uniquement pour alléger le texte.*



# Table des matières

<b>1.0 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Objectif	1
1.2 Processus de planification stratégique	1
<b>2.0 Vision pour le Village</b>	<b>2</b>
2.1 Vision	2
2.2 Piliers municipaux	2
<b>3.0 Contexte du changement</b>	<b>4</b>
3.1 Efforts de planification stratégique antérieure	4
3.2 Notre communauté aujourd'hui	6
3.3 Planifier l'avenir	13
<b>4.0 Voix de la communauté</b>	<b>15</b>
4.1 Priorités	15
4.2 Atouts uniques	16
4.3 Défis communautaires	16
4.4 Typologie privilégiée des logements	17
4.5 Commodités préférées	17
<b>5.0 Plan d'action fondé sur les piliers municipaux</b>	<b>19</b>
<b>6.0 Plan de mise en œuvre</b>	<b>22</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Mises en chantier de logements par année	8
Figure 2 : Revenus des ménages	9
Figure 3 : Représentation sectorielle, 2016	11
Figure 4 : Réseau provincial de pôles de soins de santé	13
Figure 5 : Carte du règlement de zonage de Saint-Pierre-Jolys, 2014	14

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution de la population	7
Tableau 2 : Tendances démographiques par groupe d'âge	7
Tableau 3 : Comparaison de la propriété du logement	8
Tableau 4 : Statut d'immigration régional	10
Tableau 5 : Mobilité des résidents	10
Tableau 6 : Destinations du trajet domicile-travail de résidents de la population active, 2016	10

# 1.0 Introduction

## 1.1 Objectif

Ce plan stratégique municipal – et le processus de réalisation de ce plan – fournit le cadre de l'orientation et de la croissance futures du Village de Saint-Pierre-Jolys (le Village). Il s'agit d'une feuille de route qui servira au conseil et à la direction pour l'orientation stratégique souhaitée, les actions harmonisées et l'allocation nécessaire des ressources – humaines, fiscales, physiques et environnementales.

Il indique où se trouve le Village aujourd'hui, où les résidants veulent aller et, surtout, comment s'y rendre. Il a été élaboré avec la participation des résidants, des entreprises et du conseil municipal dans le cadre d'un processus de consultation inclusif comprenant des conversations avec la communauté, des enquêtes en ligne et des entretiens téléphoniques.

Le plan cherche à établir des priorités pour les actions clés en fonction des besoins, des valeurs et des aspirations de tous les membres de la communauté et des atouts du Village. Il établit un équilibre entre les actions souhaitées et les paramètres de prestation de services. Un plan d'action détaillé fournit une orientation pour les dix prochaines années qui aidera le Village à mettre en œuvre le plan, et garantira également que la vision et les piliers convenus sont réalisés.

Les actions ne peuvent pas être réalisées seules. Le plan doit être mis en œuvre à l'aide de partenariats, ainsi qu'avec le soutien des résidants et des organisations communautaires.

## 1.2 Processus de planification stratégique

Un élément important de ce processus de planification dès le début jusqu'au plan final est l'engagement communautaire. L'expertise et la perspicacité des résidants, des propriétaires d'entreprises et des membres du conseil municipal sont essentielles pour créer un plan auquel la communauté croit et qui fonctionnera au mieux de ses intérêts. C'est pourquoi de multiples formes d'activités d'engagement ont été menées afin de recueillir autant d'informations qualitatives (c'est-à-dire expérientielles) que possible. Une analyse des données quantitatives (tendances démographiques, infrastructures, données concrètes, etc.) a été menée parallèlement à ces activités.

Une fois ces informations recueillies, **la vision du Village** a pu commencer à prendre forme, suivie des **piliers municipaux** qui décrivent le mieux l'orientation souhaitée pour le Village. Ces deux éléments constituent la base des stratégies et des actions et mettent l'accent sur les priorités exprimées pour la période de dix ans.

Enfin, avec ce cadre de planification stratégique en place, le plan intègre les tendances régionales et provinciales afin de créer des actions permettant de saisir les opportunités présentes et futures (c'est-à-dire ce qui peut être réalisé maintenant et ce qui est possible dans un avenir proche). Il s'étend aux décisions municipales internes, ainsi qu'aux initiatives visant à établir des relations avec divers secteurs. Il donnera au Village une plus grande confiance pour mener des actions dans une perspective d'avenir.

## 2.0 Vision pour le Village

Un énoncé de vision représente l'état futur souhaité du Village. En puisant à même les contributions des résidants, des entreprises, des organisations communautaires, du personnel municipal et des conseillers, la vision globale suivante a été créée pour la communauté.

### 2.1 Vision

Le Village de Saint-Pierre-Jolys s'efforce de se développer de façon durable tout en préservant et en célébrant notre culture et notre patrimoine francophone. Nous sommes prêts à agir sur de nouvelles opportunités qui établissent davantage notre communauté comme un endroit où vivre, travailler et se divertir.

Lorsque nous réaliserons cette vision, les résultats suivants seront atteints :

- Augmentation de la population au même rythme que la tendance décennale précédente;
- Un parc de logements élargi qui offre plus de possibilités aux résidants de tous les âges;
- Nouvelle mise en valeur commerciale et industrielle légère qui offre davantage de possibilités d'emploi au niveau local;
- Un réseau de sentiers bien entretenu et attrayant;
- Mise à jour des infrastructures dans tout le Village, y compris une couverture à haut débit accrue, et un plan de gestion des actifs du Village pour l'avenir.

### 2.2 Piliers municipaux

Les piliers municipaux contenus dans le plan s'appuient sur la vision établie grâce à l'engagement et à la contribution de la communauté. Les piliers définissent l'orientation du Village, en tant que corporation, et guideront à la fois la prise de décisions et les opérations pendant la durée du plan (c'est-à-dire les dix prochaines années). Un certain nombre d'actions spécifiques guideront le Village dans la réalisation de ses buts et objectifs à long terme et sont décrites en détail dans la partie 5.0 Plan d'action fondé sur les piliers municipaux.

Les piliers municipaux suivants mettent au premier plan les priorités de la communauté. Ils contribuent à ancrer l'intention de la vision d'une manière qui reflète les besoins, les valeurs, les aspirations et les objectifs de la communauté dans son ensemble. Les parties suivantes de ce plan d'action feront progresser les piliers vers un ensemble d'actions réalisables qui peuvent donner vie à cette vision.



## **Pilier municipal 1**

***Créer les conditions nécessaires pour soutenir un développement économique coordonné dans tous les secteurs***

**Objectif stratégique :** Identifier et soutenir les perspectives de développement économique et attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux investissements et de nouveaux résidants

## **Pilier municipal 2**

***Promouvoir une culture qui génère et soutient une communication ouverte et des possibilités de collaboration au sein du Village et de la région dans son ensemble***

**Objectif stratégique :** Créer des plateformes de communication ouvertes et transparentes qui partagent des informations précises et opportunes parmi les résidants, les entreprises et les organisations communautaires

## **Pilier municipal 3**

***Augmenter l'assiette fiscale du Village par une croissance responsable et exploiter les perspectives de financement pour développer et entretenir les équipements et les infrastructures importants pour le maintien d'une qualité de vie élevée***

**Objectif stratégique :** Développer et diriger des initiatives qui répondent aux besoins des communautés, reflètent les pratiques de planification durable et les considérations de demande future, avec un engagement de responsabilité fiscale

## **Pilier municipal 4**

***Préserver notre identité***

**Objectif stratégique :** Mettre en place et diriger des initiatives qui célèbrent et soutiennent l'histoire et l'identité francophone et métisse du Village

## 3.0 Contexte du changement

### 3.1 Efforts de planification stratégique antérieurs

Un travail de planification considérable a été réalisé pour Saint-Pierre-Jolys et la région élargie au cours des 20 dernières années. Une grande partie de ce travail a commencé en se concentrant sur la région de Chaboillé entre 2000 et 2003. Cette région comprend le Village de Saint-Pierre-Jolys et une majorité de la Municipalité rurale de De Salaberry. Un rapport sur le corridor patrimonial et une proposition de développement de la vision de la CDC ont été les points culminants de ce travail, initié par la Corporation de développement communautaire Chaboillé (CDC). La CDC n'est toutefois pas active à l'heure actuelle. Les communautés suivantes étaient aussi incluses dans ces études : Otterburne, Carey, Saint-Pierre-Jolys, Dufrost, La Rochelle et Saint-Malo.

Dans la proposition de développement Vision 2003 de la CDC, l'analyse effectuée pour Saint-Pierre-Jolys fournit une bonne base de connaissances pour le Village et devrait être examinée pour s'en inspirer sur la manière d'aller de l'avant. La vision et la stratégie pour le Village étaient les suivantes :

La vision pour Saint-Pierre-Jolys est de célébrer le patrimoine francophone et métis par des événements culturels et artistiques, ainsi que d'agrandir et de promouvoir le Village en tant que centre régional de services bilingues. La stratégie pour réaliser cette vision est de développer des projets qui favorisent le tourisme patrimonial et de s'appuyer sur l'industrie des services et de la santé bilingue existante.

Les possibilités présentées dans la proposition comprenaient :

- Promouvoir et développer l'industrie de la santé existante dans la région;
- Mettre en valeur le potentiel touristique du Village;
- Améliorer l'apparence du Village;
- Fournir un meilleur accès et un meilleur stationnement aux entreprises du Village;
- Proposer des activités pour les jeunes;
- Célébrer l'histoire de la région;
- Mettre en valeur le camping à faible incidence et les sentiers naturels dans toute la communauté et le long du ruisseau Joubert;
- Mettre en valeur le camping et le tourisme en véhicules de loisirs;
- Mettre en valeur des logements et des résidences supplémentaires dans la région;
- Promouvoir l'utilisation du réseau fluvial pour le canoë et le ski de fond;
- Coordonner la récolte actuelle de sucre d'érable et d'autres activités artisanales et patrimoniales locales pour en faire une attraction touristique régionale majeure;
- Coordonner le Sentier Transcanadien / Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail) en un circuit pour attirer le tourisme et les amateurs de plein air dans la région;
- Cultiver et promouvoir les artistes dans la région;
- Les nouvelles entreprises, les investissements et les infrastructures liées à tous les usages.

Les catégories de mise en valeur suggérées dans la proposition comprenaient :

1. Tourisme et loisirs ;
2. Logement résidentiel ;
3. Image du Village ;
4. Services de santé régionaux ; et
5. Industrie légère / commerciale.

Avançons jusqu'en 2009 et 2010, lorsque le Plan de mise en valeur et le Règlement de zonage actuels de Saint-Pierre-Jolys ont été adoptés. Le service d'urbanisme de l'Université du Manitoba a mené une étude de fond pour ce plan, qui représente un excellent point intermédiaire dans l'histoire moderne de l'urbanisme du Village. Cette étude a permis de tirer certaines conclusions importantes :

- L'intérêt pour la mise en valeur industrielle pour la création d'emplois, qui a été noté comme un point de discussion communautaire depuis 30 ans (maintenant 40). Les industries respectueuses de l'environnement ont été considérées comme plus adaptées au Village en raison de la proximité des systèmes fluviaux.
- L'importance d'une conception urbaine qui reflète l'identité et qui soit accessible et sûre pour les piétons. De nombreuses préoccupations en matière de sécurité se sont concentrées sur l'autoroute 59, et sur les besoins de passages piétons sûrs et de faibles vitesses de circulation. Les réseaux de sentiers ont également été une priorité pour les résidents au cours de ce processus.
- De plus grands liens culturels avec la communauté franco-manitobaine dans toute la province.
- L'intérêt pour des options de logement plus abordables, y compris des propriétés locatives, capables d'accueillir des personnes de tous âges (c'est-à-dire des jeunes familles et des résidents vieillissants). En raison de la liste d'attente pour le Manoir, le Village devrait envisager la construction d'un autre centre d'hébergement pour personnes âgées.
- Explorer les moyens pour les étudiants diplômés de rester dans la communauté pour poursuivre des études supérieures. Cela pourrait inclure un programme de formation satellite du Collège universitaire Saint-Boniface.

Au cours des trois dernières années (de 2017 à 2020), deux exercices d'engagement distincts ont été menés sur deux thèmes: les arts et la culture, et les communautés amies des personnes âgées. Les exercices sur les arts et la culture ont été menés par Les Arts et La Ville en 2017, qui a ensuite soumis un rapport d'activité avec des actions proposées. Le rapport met également en évidence les questions sociales, économiques et culturelles de la communauté pendant cette période, qui ont été reprises dans d'autres processus d'engagement. Voici quelques-unes des principales actions prioritaires de ce rapport :

- Ouverture d'un centre culturel polyvalent qui servirait de carrefour communautaire ;
- Création d'un nouveau plan stratégique (\*le présent Plan) ;
- Créer davantage d'art public et promouvoir l'environnement bâti et les éléments du patrimoine du Village ;
- Organiser un comité pour s'occuper des arts et de la culture.

En 2018, « Manitoba – province amie des aînés » a mené sa consultation sur les communautés amies des aînés, qui a permis aux résidants de donner leur avis sur leurs priorités pour soutenir une population vieillissante à Saint-Pierre-Jolys. Les priorités ont été résumées comme suit :

1. Gérer la vitesse de la circulation dans la rue principale ;
2. Renforcer la participation sociale au sein de la communauté ;
3. Bâtiments et espaces publics ;
4. Logement.

Parmi les aspects les moins conviviaux pour les personnes aînées qui ont été relevés dans le Village, on peut citer :

- Infrastructure piétonnière de mauvaise qualité et insuffisamment accessible ;
- Manque de logements pour les personnes aînées et de logements subventionnés pour les personnes aînées à faible revenu ;
- Manque de toilettes publiques ;
- Absence d'aires de repos le long des chemins ou des sentiers ;
- Absence de services de livraison de repas ;
- Résidants isolés.

Une brève analyse de l'aménagement du Village au cours des deux dernières décennies montre clairement que la communauté s'est souvent engagée sur ses priorités et ses valeurs. Le nombre de participations continues à ces activités démontre un fort désir de construire une communauté ainsi qu'un esprit communautaire résilient. Nombre des recommandations et des priorités identifiées sont toujours d'actualité et seront mises en œuvre dans la mesure du possible.

Il est essentiel de travailler à partir des efforts de planification antérieurs dans le Village pour assurer un bon processus de planification, en particulier lorsque les priorités de la communauté restent relativement cohérentes. La partie suivante, y compris la Voix de la communauté, montrera à quoi ressemble le Village aujourd'hui, afin d'aider à comprendre quelles actions seront cruciales pour réaliser la vision du Village.

## **3.2 Notre communauté aujourd'hui**

L'objectif de cette partie est de répondre aussi clairement que possible à la question « Où en sommes-nous aujourd'hui? » afin de mieux comprendre les tendances et les récits existants qui définissent le Village. En 2019, Saint-Pierre en Boom inc. a créé un document de profil communautaire qui résume les statistiques du recensement canadien, les informations sur les infrastructures, les services publics et les commodités. Afin d'éviter le dédoublement des efforts, ce document servira de base à l'analyse communautaire suivante qui met en évidence les principaux domaines d'intérêt du Village.

### **3.2.1 Évolution de la population**

Saint-Pierre-Jolys a connu une croissance importante entre 2006 et 2016, l'année du dernier recensement. Le taux de croissance annuel de 4 % au cours de cette période est quatre fois supérieur au taux moyen de la province. La municipalité rurale environnante de De Salaberry connaît également une croissance constante, mais le volume et le changement relatif de la population sont beaucoup plus élevés dans le Village. Alors que le discours conventionnel actuel veut que les gens se déplacent vers les grandes villes, un grand groupe de personnes décide de s'éloigner des centres urbains et d'exploiter le mode de vie que beaucoup de petits villages ont à offrir. Plus précisément, cela comprend une variété d'avantages tels que : le lien avec la nature, l'accession à la propriété, l'esprit communautaire, la sécurité et la simplicité.

endroit	2006	2011	2016	2006 à 2016	change-ment	moyenne annuelle
<b>Saint-Pierre-Jolys</b>	839	1 099	1 170	+331	+39,5 %	+4,0 %
<b>M.R. de De Salaberry</b>	3 349	3 450	3 580	+231	+6,9 %	+0,7 %
<b>Manitoba</b>	1 148 401	1 208 268	1 278 365	+129 964	+11,3 %	+1,1 %

Tableau 1 : Évolution de la population

Source : Statistique Canada

### 3.2.2 Vieillesse démographique

Une autre tendance à noter est le changement de l'âge de la population, où les résidents âgés deviennent une part plus importante de la population. Ce phénomène s'observe dans toutes les régions, mais surtout dans les zones rurales. Cela signifie que la prise en compte d'une population vieillissante est essentielle pour maintenir une municipalité en bonne santé et a été qualifiée à juste titre de « vieillissement chez-soi ». Le vieillissement chez-soi est un élément majeur des efforts de planification actuels et devrait être une priorité pour le Village dans ce Plan. Les principales questions à se poser sont les suivantes : Comment votre marché du logement est-il adapté à la population vieillissante? Les services de votre communauté sont-ils adéquats pour soutenir l'augmentation de la demande? Vos services de santé actuels fonctionnent-ils bien pour les résidents et sont-ils capables de recevoir une croissance accrue?

L'enregistrement le plus récent de la population de plus de 65 ans du Village (18 %, voir Tableau 2) reflète la tendance susmentionnée. Même s'il y a un changement évident par rapport au dernier recensement, l'âge médian est resté relativement stable. Cela démontre que, bien que la population vieillisse, il y a suffisamment de jeunes pour compenser la gravité de ce changement d'âge dans la communauté. Néanmoins, les actions de vieillissement chez-soi seront importantes pour la croissance du Village.

âge	2011	2016
<b>0 à 14 ans</b>	23,6 %	22,6 %
<b>15 à 64 ans</b>	68,6 %	59,4 %
<b>65 ans et plus</b>	10,9 %	18,4 %
<b>85 ans et plus</b>	3,6 %	4,3 %
<b>âge médian de la population</b>	34,2	35,5

Tableau 2 : Tendance démographique par âge

Source : Statistique Canada



### 3.2.3 Logement

Il y a déjà une proportion bien représentée de locataires dans le Village. Le nombre de propriétaires immobiliers dépasse généralement le nombre de locataires dans les zones rurales, à environ 90:10. La répartition 66:34 à Saint-Pierre-Jolys démontre que la communauté est capable d'accueillir des logements locatifs et que les résidents sont prêts à adopter ce type de mode d'occupation. Ces logements locatifs prennent le plus souvent la forme d'appartements à faible densité, de maisons en rangée ou de maisons jumelées. Les 60 unités du Manoir Saint-Pierre inc. par exemple, seraient comptées parmi les quelque 85 unités d'appartements au total.

type de logement	total	pourcentage
<b>occupé par propriétaire</b>	305	66 %
<b>loué</b>	155	34 %

Tableau 3 : Comparaison de la propriété du logement

Source : Statistique Canada

Compte tenu de la taille actuelle du Village, le nombre de mises en chantier de logements privés a été durablement élevé au cours des dernières années. Les quelque 100 nouveaux logements construits entre 2006 et 2016 peuvent supporter un taux de croissance annuel de 2 % (en supposant 2,1 personnes par unité d'habitation). Toutefois, comme le démontrent les données sur la croissance démographique, le Village a connu un taux de croissance annuel élevé de 4 % au cours de cette période. Il est difficile de s'attendre à ce que le Village continue de croître à ce rythme, et un taux de croissance réduit de 2 % (deux fois la moyenne provinciale) serait plus facile à supporter. Il est également important de tenir compte de la réduction des biens-fonds disponibles qui peuvent être mis en valeur, ce qui aura une incidence sur la croissance globale et conduira à de nouvelles questions sur l'annexion.

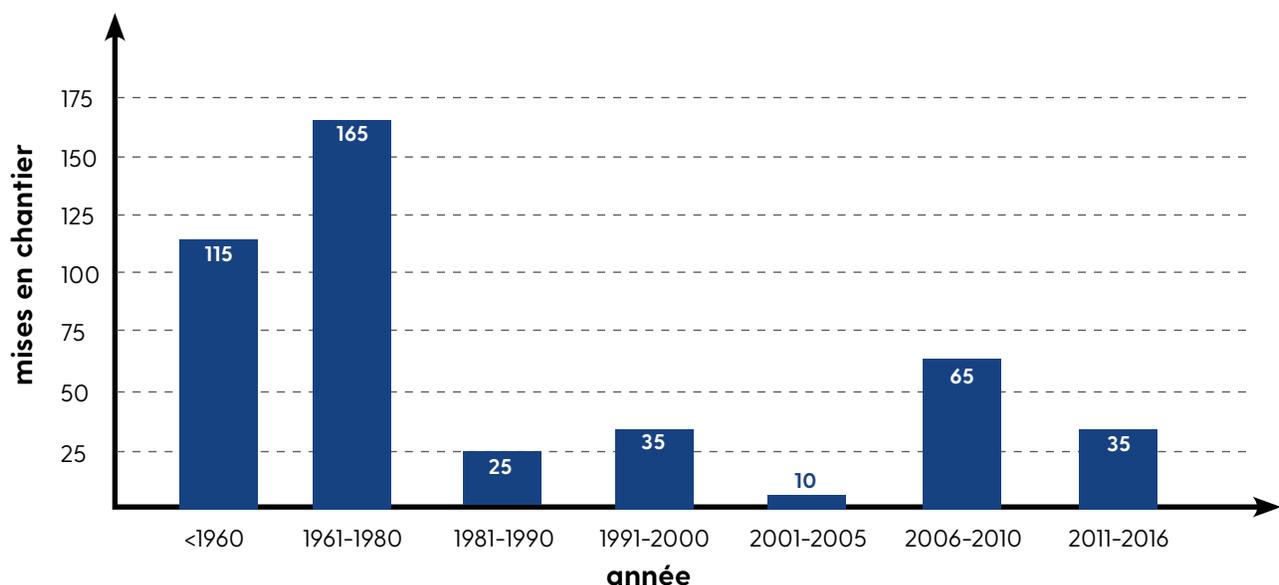


Figure 1 : Mises en chantier de logements par année

Source : Statistique Canada

### 3.2.4 Revenu du ménage

Le revenu des ménages est en hausse depuis dix ans, bien au-delà de la moyenne provinciale. Ceci est observé dans le pourcentage de ménages qui ont enregistré un revenu entre 0 \$ et 50 000 \$ en 2005 (55,5 %) par rapport à 2015 (40,8 %). La catégorie de revenu qui a connu la plus forte hausse est celle des ménages ayant un revenu de 100 000 \$ et plus (+33,2 %).

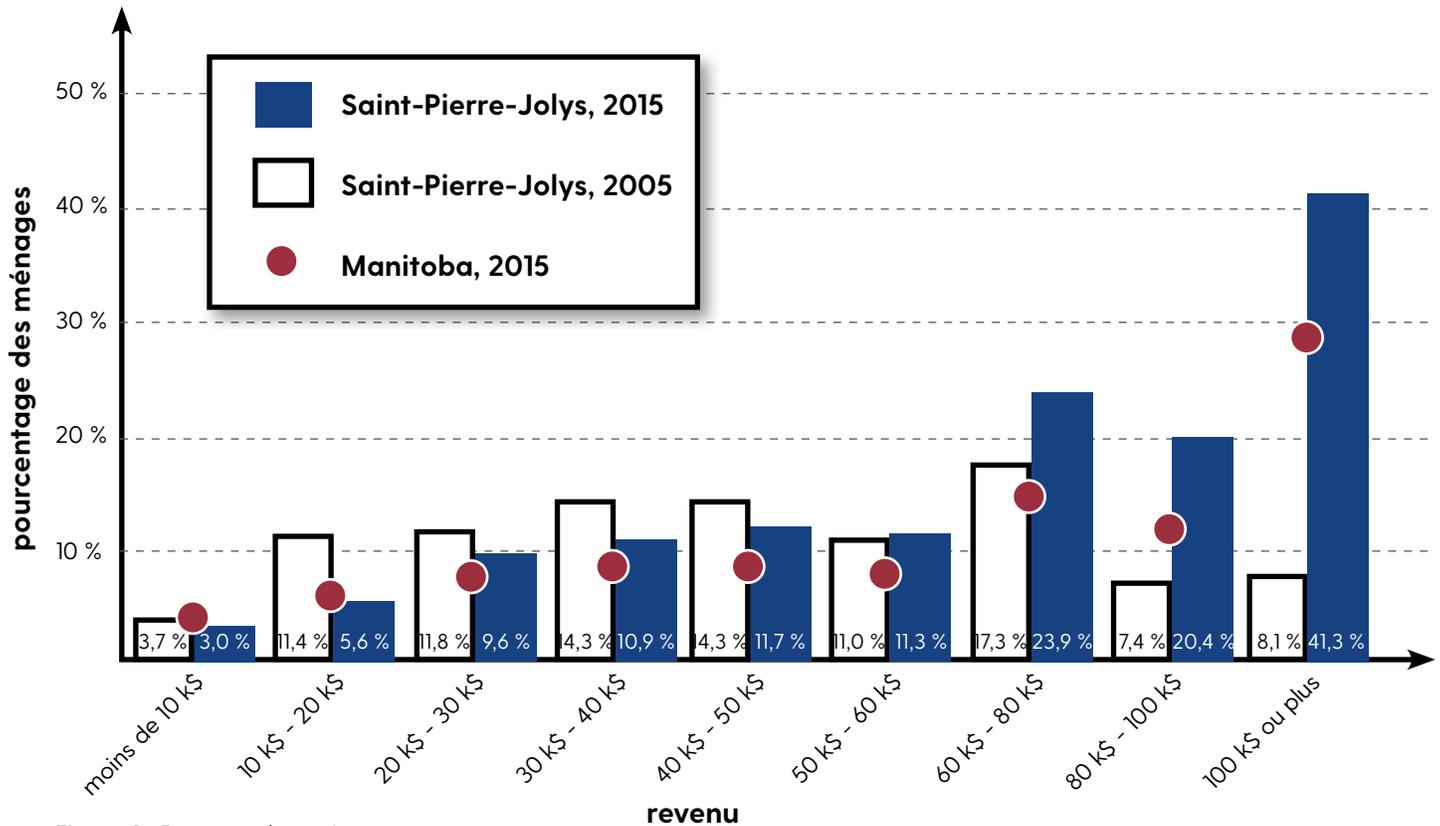


Figure 2 : Revenus des ménages

Source : Manitoba Growth, Enterprise and Trade Emsi 2017

Le Manitoba dans son ensemble a bénéficié d'un essor dans les secteurs des ressources et de la construction, ce qui s'est traduit par un taux de croissance du revenu médian de la province deux fois supérieur à la moyenne nationale. Il est clair que les résidents de Saint-Pierre-Jolys en ont particulièrement bénéficié.



### 3.2.5 Immigration et mobilité

Le statut d'immigration de Saint-Pierre-Jolys a été relativement bas tout au long de son histoire. Au cours des 40 dernières années, il n'y a eu qu'environ 40 immigrants d'après les données de recensement disponibles. Si l'on regarde de plus près les données sur la mobilité, qui identifient les migrations à l'intérieur du pays, la majorité des résidents qui se déplacent vers le Village viennent d'autres régions de la province (intraprovincial). Sur les quelque 225 migrants internes, seuls 15 environ sont venus de l'extérieur de la province (interprovincial). Cela signifie que si le Village attire de nouveaux résidents des régions avoisinantes du Manitoba, il n'en attire pas beaucoup au-delà.

statut d'immigrant	Saint-Pierre-Jolys	De Salaberry	statut de mobilité	2015-2016	2010-2016
non immigrants	1 095	2 830	intraprovincial	105	210
immigrants	40	190	interprovincial	0	15
avant 1981	20	55	externe	0	0
1981 – 1990	10	10			
1991 – 2000	0	55			
2001 – 2010	10	60			
2011 – 2016	10	10			
résidents non permanents	0	45			

Tableau 4 : Statut d'immigration régional

Source : Statistique Canada

Grâce à la force de la culture bilingue du Village, il est possible d'attirer davantage de résidents francophones, tant au niveau interprovincial qu'à l'extérieur si nécessaire. Il existe plusieurs programmes au Manitoba qui peuvent contribuer à ce processus

### 3.2.6 Commerce et industrie

Le taux d'emploi est élevé dans le Village, ce qui est un bon signe pour l'économie locale. Seul un faible pourcentage des résidents participant à la population active travaillent à domicile ou sont indépendants (~7 %). Parmi les résidents salariés de plus de 15 ans qui travaillent sur un « lieu habituel de travail », 160 travaillent dans le Village, tandis que 300 travaillent à l'extérieur du Village. Bien qu'il ne soit pas rare de voir un grand nombre de résidents travailler à l'extérieur de leur communauté rurale, le fait d'offrir davantage de possibilités d'emploi au sein du Village contribuera à la croissance globale de la communauté.

destination du trajet domicile-travail	nombre de résidents
dans le Village	160
région environnante	135
extérieur de la région	165

Tableau 6 : Destinations du trajet domicile-travail de résidents de la population active, 2016

Source : Statistique Canada

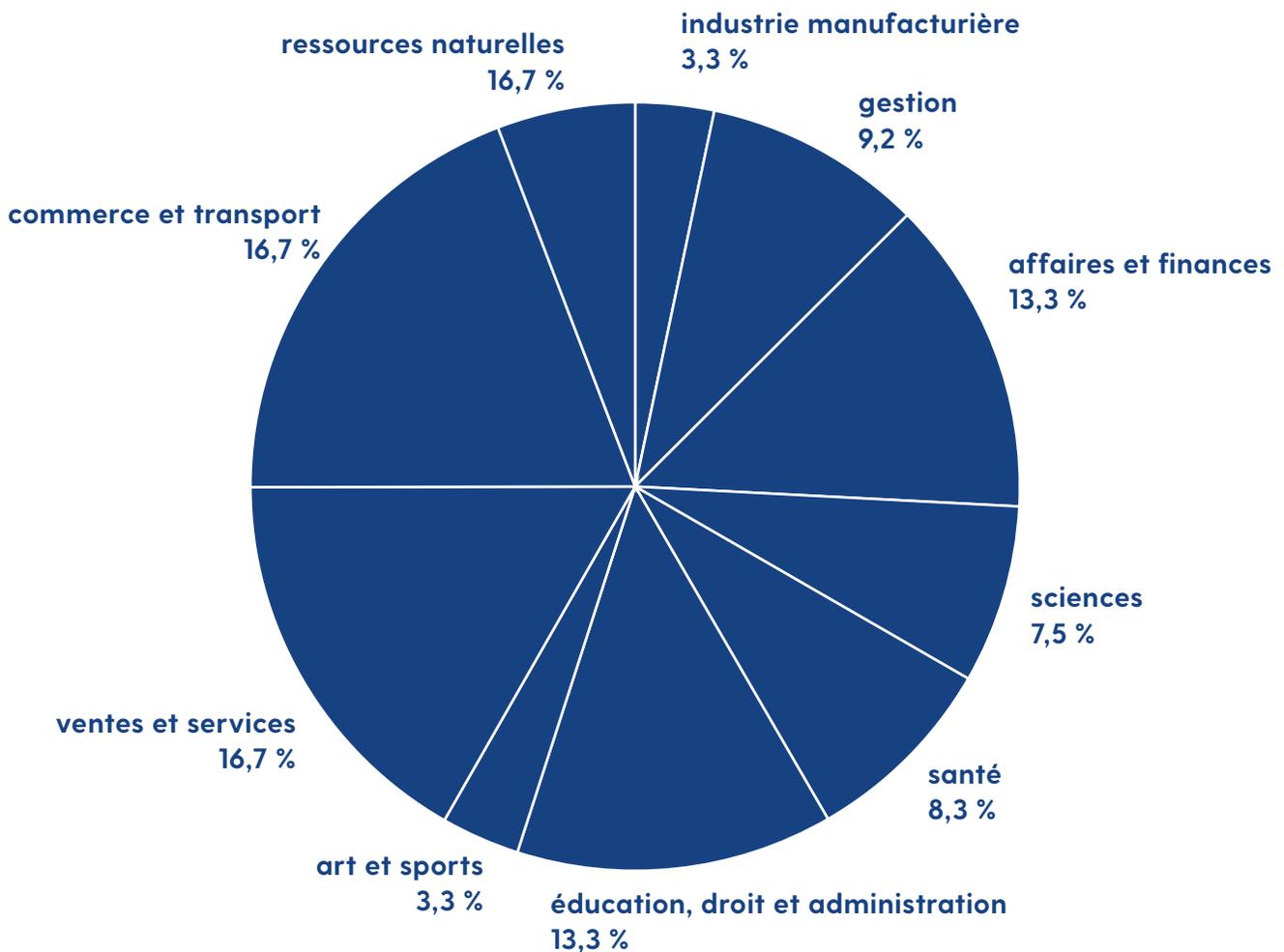


Figure 3 : Représentation sectorielle, 2016

Source : Statistique Canada

Certains des plus grands changements dans la représentation des industries dans la population active sont survenus dans les secteurs de l'agriculture et de l'éducation. De 2011 à 2016, le Village a perdu 168 emplois dans ces deux secteurs. Cela dépasse de loin le nombre d'emplois gagnés dans des domaines comme les soins de santé (17) au cours de cette même période. Bien que cet écart puisse être en grande partie dû à la sortie des résidents de la population active, il témoigne d'un marché de l'emploi en mutation. Dans les limites de Saint-Pierre-Jolys, les opportunités agricoles sont limitées, cependant, l'agriculture a toujours été une composante majeure du marché de l'emploi rural. Il sera important de tenir compte de cette évolution à l'avenir.

Deux des plus récents développements commerciaux du Village comprennent le Subway et le bureau de santé. Ce sont de grands ajouts à la communauté, mais le Village n'a pas encore attiré les types d'industries et le volume de mise en valeur commerciale qu'il espérait ces dernières années. Par conséquent, de nouvelles façons d'attirer et d'encourager ces mises en valeur devraient être un objectif majeur pour les 5 à 10 prochaines années.

### 3.2.7 Tourisme et loisirs

Le Village compte de nombreuses installations récréatives et culturelles de grande qualité. Tout d'abord, le parc Carillon a fait l'objet de plusieurs améliorations ces dernières années afin de permettre une grande variété de possibilités multigénérationnelles. Une pataugeoire, un terrain de disc golf et un planchodrome sont des équipements récréatifs qu'il est rare de trouver dans des municipalités de taille similaire. Le Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail, qui fait partie du Grand Sentier ou Sentier Transcanadien), qui traverse le Village et le parc, est une autre installation récréative importante. Il suit de près le tracé d'un sentier de charrette à bœuf de la rivière Rouge utilisé au milieu des années 1800, d'Emerson à Winnipeg. Grâce au travail de la Crow Wing Trail Association et à un intérêt accru au niveau provincial, il est possible de relier et d'améliorer davantage de zones du sentier.

Le Musée Saint-Pierre-Jolys, avec la Cabane à sucre et la maison Goulet qui y sont associées, est fier de présenter l'histoire française de la région. La culture et le patrimoine ont été un point fort de fierté pour la communauté, mais pourraient être mis en valeur par des initiatives qui présenteraient cette culture de manière plus large. Une stratégie touristique provinciale a été créée en 2019 pour tirer profit de l'augmentation du nombre de visiteurs et de leurs dépenses dans tout le Manitoba. Une partie de la stratégie met l'accent sur une image de marque forte, une publicité efficace et la collaboration. Avec l'attention que le Manitoba a reçue de la part du *Lonely Planet Top 10 Best in Travel List 2019*, il y a un élan positif pour présenter efficacement les possibilités touristiques.

### 3.2.8 Soins de santé municipaux

Saint-Pierre-Jolys fait partie de l'Office régional de la santé Southern Health-Santé Sud, qui couvre la majorité de la région du sud du Manitoba. Entre les installations et les services offerts au Village (Centre médico-social De Salaberry District Health Centre) et à l'Hôpital Sainte-Anne, les résidents ont accès à un large éventail de soins de santé. Le rapport de Saint-Pierre en Boom fournit une ventilation complète de ces services. Récemment, la construction de nouveaux bureaux de santé au Village, au 530, rue Sabourin, a permis l'arrivée d'un chiropraticien et d'un optométriste.

Le transport vers et depuis les services de soins de santé est un élément important d'un système qui fonctionne. La Corporation de transport adapté Saint-Pierre/De Salaberry est responsable des services de transport adapté dans le Village de Saint-Pierre-Jolys et la Municipalité rurale de De Salaberry. Les municipalités contribuent au financement de l'entretien et de l'achat de véhicules, tandis que la province offre pour le fonctionnement une subvention incitative régionale dans le cadre de son Programme de transport des personnes à mobilité réduite.

L'une des principales priorités pour les soins de santé au niveau provincial est d'investir dans de meilleurs soins, plus près de chez soi. Un rapport créé par Soins communs Manitoba en collaboration avec des fournisseurs cliniques et des dirigeants du système de santé constitue le premier plan quinquennal de la province visant à améliorer la prestation des soins de santé dans l'ensemble du Manitoba. Le rapport identifie plusieurs caractéristiques clés qui sont fortement liées au Village en particulier :

- La population croissante du Manitoba, en particulier dans les zones rurales du sud ;
- Le vieillissement de la population ; et
- Une culture diversifiée, identifiant spécifiquement les francophones de la province.

# Manitoba's Clinical & Preventive Services Plan

Investing in Better Care, Closer to Home

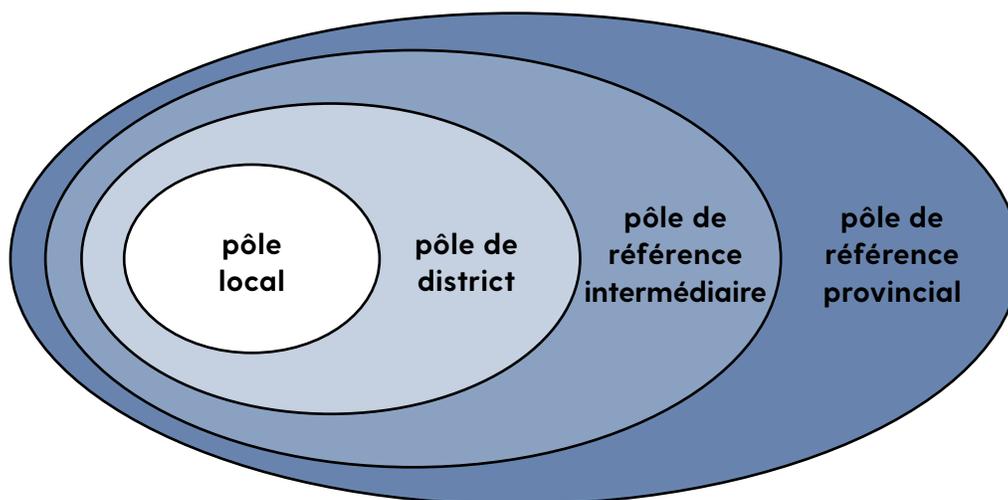


Figure 4 : Réseau provincial de pôles de soins de santé

Source : Soins communs Manitoba

Grâce à la compréhension du système actuel du Manitoba et à la reconnaissance des tendances futures, le plan se concentre sur la création d'un modèle de réseau intégré pour l'accès et la prestation des services. Les services et les ressources cliniques disponibles sont intégrés dans des « pôles » qui sont plus faciles à utiliser pour les patients. Les quatre niveaux de soins sont les suivants : local, district, intermédiaire et provincial. La création de voies simples entre les pôles (niveaux de soins) permettra aux patients de rencontrer une équipe de soins primaires plus près de chez eux, qui pourra soit fournir des informations et des soins immédiats, soit coordonner rapidement l'accès à des soins de niveau supérieur.

Il existe aussi un soutien explicite à une planification coordonnée des services de soins de santé français. Le plan reconnaît l'importance de fournir des soins accessibles à la communauté francophone et affirme la nécessité d'un soutien communautaire renforcé. Cela pourrait servir de justification à l'augmentation de l'offre actuelle de soins de santé dans la région.

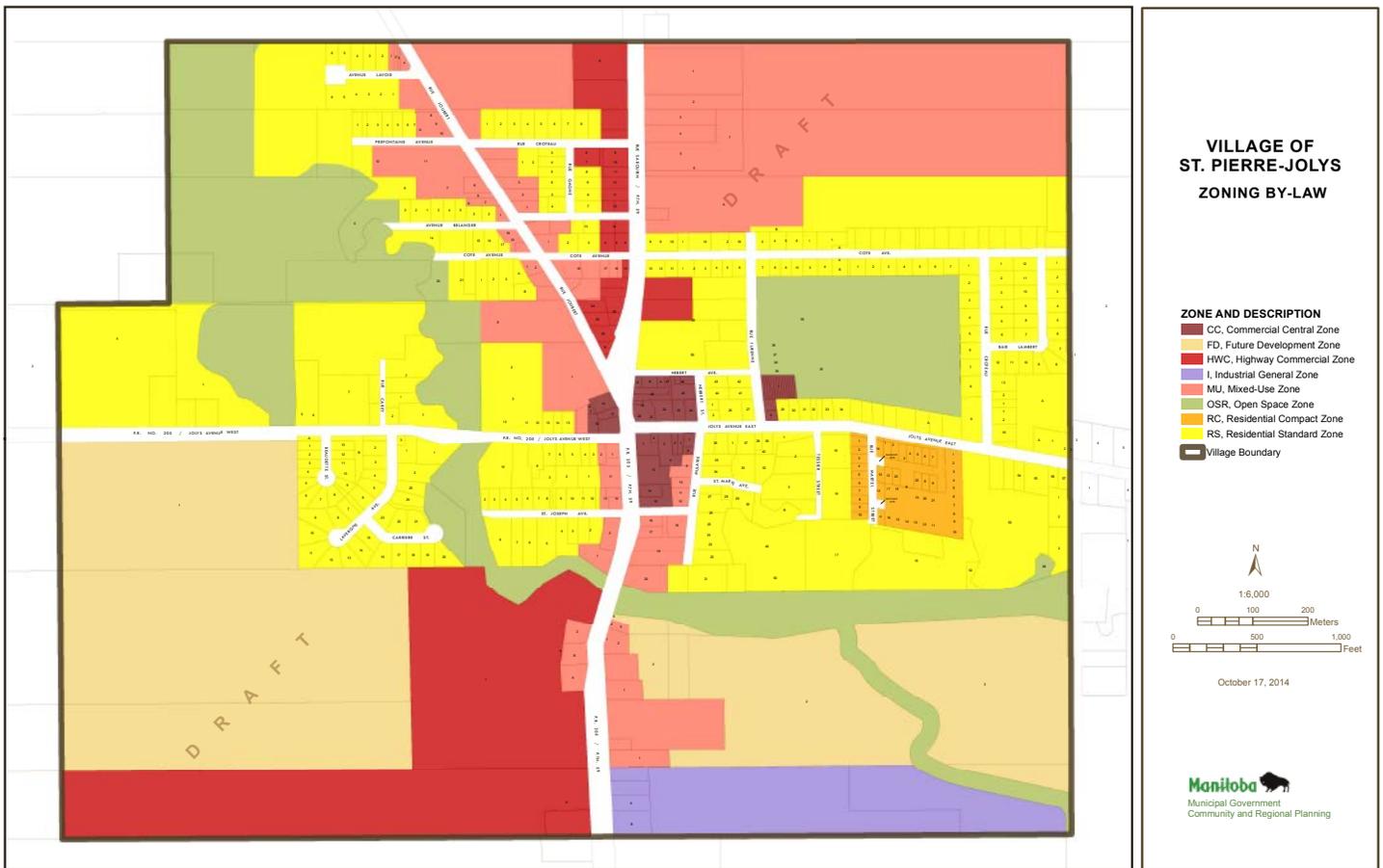


Figure 5 : Carte du règlement de zonage de Saint-Pierre-Jolys, 2014

### 3.3 Planifier l'avenir

La *Loi sur l'aménagement du territoire* du Manitoba stipule que les plans de mise en valeur doivent être révisés périodiquement tous les cinq ans. L'examen du règlement de zonage au moment de la révision du plan d'aménagement permettra de créer des politiques plus harmonisées et de réduire les conflits entre l'usage des biens-fonds et les désignations de zonage.

D'après la carte de zonage actualisée (figure 5), il est clair que l'on envisage de préparer la mise en valeur future. De grandes surfaces de terrain sont zonées pour la mise en valeur future, et une grande partie de la zone commerciale de l'autoroute au sud du Village n'est pas mise en valeur. Une évaluation des biens-fonds au cours d'un processus de révision du plan de mise en valeur aidera à comprendre ce qui est nécessaire pour faire face à la croissance démographique prévue : Y a-t-il suffisamment de biens-fonds réservés pour les 25 prochaines années? À quoi ressemble cette croissance? Les réponses aux questions suivantes seront d'importance capitale :

- Quel type de croissance est souhaité et dans quelle mesure?
- Comment cette croissance sera-t-elle assurée en temps voulu, de manière économique et durable?

## 4.0 Voix de la communauté

L'engagement communautaire est un élément essentiel du processus de planification, permettant une évaluation pertinente et actuelle des forces, faiblesses, possibilités et menaces de la municipalité, ainsi qu'une compréhension plus complète de ses besoins, valeurs et aspirations. Au cours du processus de planification stratégique, nous avons engagé la communauté de la manière suivante :

- Séance de vision avec le comité directeur ;
- Portes ouvertes au public, avec des tableaux interactifs et des sondages ;
- Enquête auprès des écoles secondaires locales ;
- 2 enquêtes en ligne :
  - Copie de l'enquête portes ouvertes ;
  - Suivi des activités d'engagement antérieures ;
- 8 entretiens avec des intervenants par téléphone et/ou par courrier électronique.

Parmi les questions d'ordre général que nous avons posées à la communauté, citons :

- Quelles sont vos priorités pour les 15 à 20 prochaines années?
- Qu'est-ce qui rend Saint-Pierre-Jolys unique?
- Quels sont les points forts et les défis de votre Village?
- Quel type de logement préféreriez-vous voir dans le Village?
- Quelles sont les commodités que vous préférez voir dans le Village?

Les sous-parties suivantes résument ce qui a été entendu tout au long de chacun des événements d'engagement.

### 4.1 Priorités

Les priorités et les intérêts de la communauté sont répartis sur de multiples domaines. Voici les six premières priorités des membres de la communauté, avec une justification associée, fondées sur ce qui a été entendu. Elles seront répétées et étoffées dans les autres composantes de cette partie, car elles représentent toutes des thèmes clés pour la croissance du Village.

1. **Culture et patrimoine francophones** – L'identité francophone, métisse et bilingue ont toujours été des composantes fortes du Village depuis sa création. La présence croissante de résidents qui ne sont pas français devrait renforcer la communauté, et non porter atteinte à la richesse de l'histoire et de la culture françaises. Il faudra faire un effort délibéré pour que le Village soit un lieu où le français est une priorité et où les anglophones se sentent accueillis et appuyés.
2. **Entreprises et emplois locaux** – Il est clair qu'il faut multiplier les possibilités d'emploi au sein du Village. Conserver les emplois existants et attirer de nouvelles occasions sont des priorités qui renforceront l'économie locale et amélioreront l'esprit communautaire. Le Village doit être un lieu où les résidents peuvent vivre, travailler et se divertir.
3. **Sentiers** – Les sentiers créés et entretenus sont le type de commodité que les résidents de la communauté souhaitent le plus voir dans le Village. L'environnement naturel de la région a beaucoup à offrir aux résidents et aux visiteurs, et un réseau de sentiers bien entretenu peut le souligner.

4. **Logements pour les nouveaux résidents** – Il a été difficile de mettre sur le marché de nouveaux logements susceptibles d'attirer de nouveaux résidents, en partie en raison de la quantité de terrains à bâtir et des impôts fonciers élevés. On estime que le coût de la vie doit rester concurrentiel par rapport à la région environnante tout en offrant un mode de vie rural (c'est-à-dire la taille des lots et la disponibilité des propriétés à acheter).
5. **Logement pour les personnes âgées** – Le Manoir est un établissement très réputé dans le Village, mais il existe un désir de disposer d'autres options de logement pour les personnes âgées. Il s'agirait notamment d'installations de logement assisté, ainsi que d'options générales de logement abordable comme les logements locatifs multifamiliaux.
6. **Soins de santé** – L'un des services les moins fréquemment abordés tout au long du processus d'engagement a été les soins de santé. De nombreux résidents estiment que l'offre actuelle est de haute qualité et répond aux exigences de la communauté. Cependant, un intervenant du secteur des soins de santé a fait remarquer que l'augmentation de la demande due à la croissance mettrait un stress important sur la qualité des soins. Il sera important de veiller à ce que l'offre de services évolue parallèlement au reste de la communauté.

## 4.2 Atouts uniques

Les résidents du Village ont souligné plusieurs atouts importants pour leur communauté et pour l'identité unique de Saint-Pierre-Jolys. La culture bilingue/francophone était l'un des atouts les plus souvent exprimés et l'une des plus grandes forces. Une partie de cette culture comprend les attraits locaux, tels que le Musée et le site de la Cabane à sucre, ainsi que le populaire festival Folies grenouilles. En raison de l'augmentation du nombre de résidents non français dans la communauté, il est à craindre que l'accent mis sur la programmation et l'orientation « français d'abord » ne s'érode. Il sera important que le Village trouve un terrain d'entente qui soutienne adéquatement la communauté anglophone tout en continuant à démontrer ses racines en tant que communauté francophone.

En général, les résidents estiment que la diversité et la qualité des services offerts dans la région sont uniques et constituent l'un des plus grands attraits de la vie au Village. Il en résulte une qualité de vie élevée avec un accès direct aux atouts naturels. Bien que l'autoroute 59 qui traverse le centre du Village présente des difficultés, elle offre une connexion directe à des infrastructures de transport bien entretenues et fréquemment utilisées.

Les étudiants du secondaire ont souvent identifié les festivals locaux et le parc Carillon comme étant leurs atouts communautaires préférés. Il est également clair que les étudiants accordent beaucoup de valeur à la disponibilité de restaurants comme Subway. Bien que plusieurs jeunes locaux apprécient ce que le Village a à offrir, la nécessité de fréquenter un établissement d'enseignement supérieur l'emporte sur leur désir de rester. Certains des étudiants ont mentionné qu'ils envisageraient de retourner dans la communauté après leur diplôme. Cependant, il pourrait être bénéfique d'explorer les possibilités d'éducation qui leur permettraient de rester dans le Village après l'école secondaire.

### 4.3 Défis communautaires

La communauté a identifié plusieurs défis clés pour la croissance auxquels le Village est actuellement confronté et qu'il continuera probablement à rencontrer à l'avenir. Nombre de ces défis sont liés entre eux et donnent une image claire des éléments qui doivent être abordés dans ce Plan :

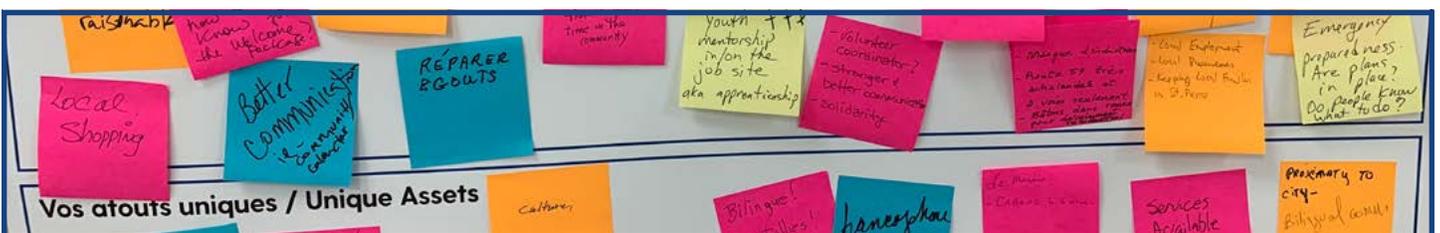
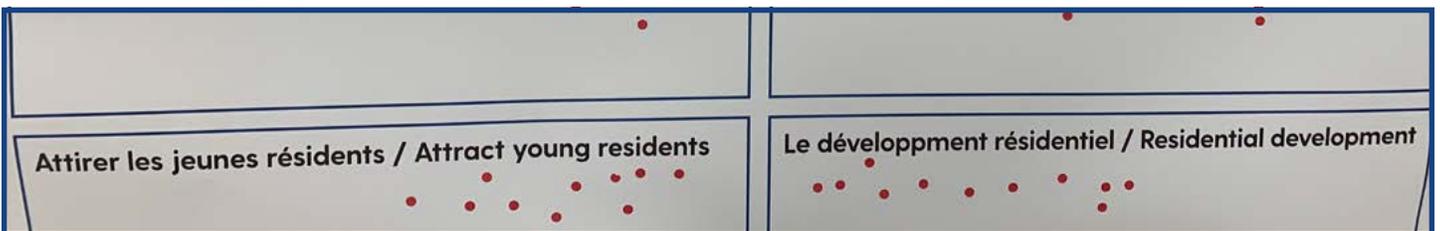
1. **Manque de biens-fonds à mettre en valeur et d'accessibilité financière** – Bien qu'il existe des zones désignées pour la mise en valeur, il y a des limites en place qui restreignent certaines formes de nouvelles unités résidentielles. D'après les discussions avec les constructeurs et les promoteurs locaux, il existe un désir de disposer de plus de terrains à acheter et à mettre en valeur. Cependant, il existe également des restrictions financières qui empêchent la construction d'unités plus abordables. Cela nous amène au deuxième enjeu.
2. **Perception de taxes foncières élevées** – L'un des facteurs qui semblent limiter la capacité des jeunes résidants à entrer sur le marché du logement et des résidants plus âgés à déclasser leur résidence actuelle est le niveau élevé des taxes foncières sur les nouvelles maisons dans le Village.
3. **Pas assez d'options de logement** – Il existe un désir d'accroître l'accès à un large éventail d'options de logement qui permettent aux résidants de tous niveaux de revenus d'avoir la possibilité de vivre dans la communauté. Cependant, un grand attrait pour la vie dans une zone rurale est la possibilité de posséder une propriété privée et de ne pas avoir à vivre dans des habitations multifamiliales. On pense que les options multifamiliales à faible densité pourraient être un moyen de répondre aux besoins des jeunes et des résidants âgés.
4. **Manque d'entreprises et d'emplois locaux** – De nombreux résidants du Village seraient heureux de voir la création de bureaux dans le Village qui permettrait de créer des emplois supplémentaires. Cela permettrait de générer des revenus municipaux supplémentaires et de soutenir les nouveaux résidants qui souhaitent vivre et travailler à Saint-Pierre-Jolys. Il a été noté qu'avec des résidants travaillant à l'extérieur du Village, il est plus difficile de générer une appropriation et une participation significatives de la communauté.
5. **Entretien des infrastructures** – En raison des puits d'eau privés et des problèmes antérieurs avec l'étang d'épuration local, la croissance du Village sera probablement dictée par la fourniture suffisante de services d'infrastructure clés. Il est à craindre qu'une croissance plus importante n'affecte la qualité actuelle de l'eau et des eaux usées. En outre, la gestion de la circulation de la route 59 est une priorité pour de nombreux résidants, mais si la route est doublée et finit par contourner le Village, cela pourrait être préjudiciable aux entreprises.
6. **Manque de bénévoles** – Un problème commun avec la base de bénévoles d'une communauté est qu'elle dépend fortement d'une population vieillissante. Si les efforts de bénévolat ont été relativement importants par le passé, il devient plus difficile de gérer et d'attirer de nouveaux bénévoles. De nombreux membres de la communauté ont constaté l'épuisement de leur temps libre consacré à des événements locaux. Non seulement la communauté a du mal à garder les jeunes ici (souvent en raison de l'éducation postsecondaire), mais il a été noté qu'il était difficile de susciter la participation communautaire des jeunes. Il faut soutenir davantage ces efforts à l'avenir afin de maintenir le niveau de participation enregistré précédemment.
7. **Aucun plan d'action clair et un manque de communication** – Le manque de confiance dans la direction générale du Village a été soulevé comme un problème. Les efforts de planification actuels ont entraîné un optimisme accru au sein de la communauté au cours de ce processus. Il sera important d'assurer une communication claire au public et une plus grande transparence du processus décisionnel grâce à un plan d'action concis.

## 4.4 Typologie privilégiée des logements

Tout au long du processus d'engagement, il a été clairement indiqué que le type de logement préféré dans la communauté est une habitation unifamiliale. Comme mentionné précédemment, cette préférence est due en partie à l'attrait communautaire rural de l'accession à la propriété de biens-fonds de plus grande taille. Cependant, les résidents de la communauté sont ouverts à divers types d'habitations multifamiliales à faible densité. Cela comprend les habitations loifamiliales et les maisons en rangée. Outre la nécessité d'options multifamiliales, les logements pour les personnes âgées qui vont de la vie autonome aux logements assistés sont un ajout bienvenu à la communauté. Comme dans de nombreuses zones rurales, la population vieillissante est en augmentation et il est important de disposer de logements adéquats pour soutenir ces résidents âgés afin de maintenir une municipalité saine et durable.

## 4.5 Commodités préférées

En général, la communauté estime qu'il existe une grande variété de commodités existantes qui servent suffisamment les résidents du Village. Il est encore possible d'augmenter le nombre de points de vente au détail et d'étendre les installations artistiques/culturelles, mais les restaurants et les cafés ne sont pas prioritaires en raison du volume actuel. Les sentiers sont, de loin, les attraits les plus appréciés et devraient constituer une priorité pour l'avenir. Le maintien et le développement des services de soins de santé sont également un élément important pour assurer une croissance durable et attirer les résidents à la région.



## 5.0 Plan d'action fondé sur les piliers municipaux

Les piliers municipaux sont une réponse directe aux forces et aux possibilités trouvées à Saint-Pierre-Jolys, aux côtés de la Vision pour le Village et de la Voix de la communauté. Ils tiennent compte de ce qui est le plus nécessaire pour réaliser la vision décrite précédemment dans ce Plan.

L'élaboration et la mise en œuvre du plan créeront des avantages importants pour le Village. Il identifie les étapes clés qui s'appuient sur les contributions et les idées reçues au cours de l'examen approfondi du contexte et du processus d'engagement communautaire. Le plan aide à cibler les actions du conseil, y compris la budgétisation et la prise de décision globale. En outre, il contribue à la création d'un consensus au sein de la communauté. En s'engageant à réaliser les actions suivantes, Saint-Pierre-Jolys fera des progrès visibles dans un certain nombre de domaines qui ont une incidence sur la communauté. Ces domaines sont les suivants :

### **Pilier municipal 1**

#### ***Créer les conditions nécessaires pour soutenir un développement économique coordonné dans tous les secteurs***

**Objectif stratégique : Identifier et soutenir les perspectives de développement économique et attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux investissements et de nouveaux résidents**

Action 1 : Positionner le développement économique comme une fonction prioritaire au sein de la structure organisationnelle du Village.

Action 2 : Veiller à ce que des allocations budgétaires et des ressources humaines appropriées soient mises en place pour soutenir les activités de développement économique.

Action 3 : Élaborer et mettre en œuvre un nouveau Plan de mise en valeur officiel et un règlement de zonage qui identifient clairement les possibilités de croissance et créent un environnement favorable aux entreprises.

Action 4 : Créer une trousse d'investissement à utiliser comme outil de marketing auprès des investisseurs et des promoteurs externes pour attirer les promoteurs de biens-fonds résidentiels, à usage commercial/mixte et industriel, qui peut inclure une politique d'incitation aux entreprises.

Action 5 : Développer une culture interne au sein du Village qui soutient le concept de croissance et harmonise les communications avec celui-ci (c'est-à-dire « nous sommes ouverts aux affaires »).

Action 6 : Soutenir le développement privé d'un pôle d'industrie légère/à usage mixte/commercial dans la communauté en créant un environnement politique et réglementaire favorable ainsi qu'un ensemble d'investissements stratégiques pour développer et commercialiser le pôle. Cette action peut inclure un programme d'incitation aux entreprises.

Action 7 : Soutenir la mise en valeur privée de nouveaux ensembles résidentiels entièrement viabilisés (y compris les logements unifamiliaux, multifamiliaux, pour personnes âgées et locatifs) dans la communauté en identifiant et en planifiant les biens-fonds à mettre en valeur, en soutenant la viabilisation urbaine normale des nouveaux biens-fonds, y compris la viabilisation des puits de la région, en établissant des partenariats de financement et/ou en collaborant aux demandes de financement du gouvernement.

Action 8 : Répondre aux besoins en matière numérique et de haut débit pour créer la parité avec les autres régions de la province et les zones urbaines.

Action 9 : Se joindre à la région métropolitaine de Winnipeg pour tirer parti des possibilités de développement économique régional et saisir les occasions d'être à proximité de Winnipeg.

Action 10 : Développer et maintenir des relations positives et continues avec les principaux intervenants du développement communautaire/économique dans les secteurs privé et public afin d'exploiter et de favoriser les possibilités d'investissement.

Action 11 : Recalibrer les relations avec les municipalités environnantes afin de se concentrer sur les possibilités de collaboration gagnant-gagnant pour renforcer la croissance, plutôt que sur une approche concurrentielle.

Action 12 : Prendre l'initiative d'engager les municipalités environnantes à faire pression sur les questions d'intérêt mutuel (par exemple, les futures améliorations des routes).

## **Pilier municipal 2**

### ***Promouvoir une culture qui génère et soutient une communication ouverte et des possibilités de collaboration au sein du Village et de la région dans son ensemble***

**Objectif stratégique : Créer des plateformes de communication ouvertes et transparentes qui partagent des informations précises et opportunes parmi les résidants, les entreprises et les organisations communautaires**

Action 1 : Adopter diverses méthodes de sensibilisation externe, notamment les nouvelles électroniques, les formats de sites web interactifs, les médias sociaux et les journées portes ouvertes interactives sur des sujets d'actualité, afin de garantir que les communications sont précises, accessibles et inclusives.

Action 2 : Garantir des possibilités de dialogue avec les résidants sur des questions clés concernant les entreprises, y compris l'exercice budgétaire annuel.

Action 3 : Faire participer les jeunes par le biais d'un portail web pour partager des idées et des préoccupations.

Action 4 : Réaliser des enquêtes annuelles auprès de la communauté afin de créer une boucle permanente de retour d'informations sur la communauté pour informer sur l'amélioration continue et les pratiques exemplaires en matière de prestation de services et d'orientation stratégique.

Action 5 : Soutenir un portail de communication consolidé (comprenant des outils tels que le téléchargement en ligne) que les organisations communautaires pourront utiliser et mettre à jour régulièrement.

Action 6 : Soutenir l'établissement de relations solides et la coopération avec les municipalités voisines, notamment en organisant des réunions trimestrielles pour discuter de questions d'intérêt mutuel et de domaines potentiels de collaboration et de possibilités.

Action 7 : Engager les représentants élus provinciaux et fédéraux sur une base semestrielle pour discuter des préoccupations et avoir un aperçu des domaines potentiels de possibilités et de financement (par exemple, l'amélioration des routes et les normes routières).

Action 8 : Créer une liste consolidée de financement des subventions qui soit mise à jour chaque année.

## **Pilier municipal 3**

### ***Augmenter l'assiette fiscale du Village par une croissance responsable et exploiter les perspectives de financement pour développer et entretenir les équipements et les infrastructures importants pour le maintien d'une qualité de vie élevée***

**Objectif stratégique : Développer et diriger des initiatives qui répondent aux besoins des communautés, reflètent les pratiques de planification durable et les considérations de demande future, avec un engagement de responsabilité fiscale**

Action 1 : Achever le renouvellement de la conduite principale d'égout de l'autoroute 59.

Action 2 : Construire une berme anti-inondation dans le quartier nord-est du Village.

Action 3 : Entreprendre un plan global de mise en valeur du territoire afin d'informer et de conseiller les futurs besoins en matière d'infrastructure pour soutenir les objectifs de mise en valeur, y compris l'introduction de services régionaux d'approvisionnement en eau pour soutenir les normes urbaines.

Action 4 : Mettre en œuvre un programme de dépenses en immobilisations sur dix ans.

Action 5 : Créer un plan de gestion des actifs du Village de Saint-Pierre-Jolys pour informer l'état actuel, les besoins futurs et les coûts d'investissement associés au remplacement, à l'entretien et au soutien de la demande actuelle et future d'infrastructures.

Action 6 : Entreprendre les rénovations du centre récréatif du district de Saint-Pierre-Jolys.

Action 7 : Faire participer les voisins régionaux environnants par un exercice de planification stratégique afin d'explorer les zones de services et de commodités partagés et de collaborer aux demandes de financement.

Action 8 : Utiliser pleinement les possibilités de financement en s'engageant avec les représentants des gouvernements provincial et fédéral pour comprendre les ressources de financement disponibles, les priorités gouvernementales et la manière de s'y conformer (c'est-à-dire un centre de soins de santé bilingue et les programmes d'éducation bilingue).

Action 9 : Entreprendre un exercice d'offre/demande pour déterminer la croissance et les besoins démographiques futurs et le type de croissance à prévoir, comme le vieillissement chez-soi et la capture de la croissance à partir de Winnipeg.

Action 10 : Lancer une étude sur les normes de service urbaines pour les nouvelles mises en valeur.

Action 11 : Négocier des partenariats et des collaborations possibles avec les promoteurs intéressés par la mise en valeur résidentielle, polyvalente, commerciale et industrielle, et explorer le partage des coûts.

## **Pilier municipal 4** **Préserver notre identité**

**Objectif stratégique : Mettre en place et diriger des initiatives qui célèbrent et soutiennent l'histoire et l'identité francophone et métisse du Village**

Action 1 : Explorer pleinement les possibilités, en tant que communauté désignée de services en langue française, d'accroître la population francophone et d'améliorer la prestation de services bilingues.

Action 2 : Continuer à renforcer la capacité bilingue par des possibilités d'engagement communautaire, éventuellement en coordination avec la révision du Règlement sur les services en langue française.

Action 3 : Élaborer une stratégie de création de lieux dans le centre du Village afin de refléter le patrimoine et l'identité des francophones et des métis par des éléments physiques tels que des bannières, des kiosques d'information et une image de marque en vitrine.

Action 4 : Élaborer un plan de réseau de sentiers pour améliorer la qualité de vie actuelle.

Action 5 : Tirer parti des possibilités offertes par le réseau régional de sentiers, notamment le Grand Sentier et le Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail).

Action 6 : Continuer à établir des relations avec les communautés et les organisations francophones du Manitoba.

Action 7 : Créer des possibilités de collaboration avec les organisations et les champions des arts et de la culture dans la région.

Action 8 : Explorer les possibilités de financement pour les résidences d'artistes francophones dans le Village, et promouvoir le Village comme un centre artistique et culturel.

## 6.0 Plan de mise en œuvre

L'objectif du plan de mise en œuvre est d'identifier l'échéancier dans lequel les actions seront lancées et les partenaires potentiels qui peuvent contribuer au succès de l'action. Il existe quatre catégories de priorités différentes qui définissent l'échéancier de mise en œuvre prévu (sauf indication contraire) :

- **Court terme** – achevé dans les 3 premières années suivant l'adoption de ce Plan.
- **Moyen terme** – achevé au cours des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> années suivant l'adoption de ce Plan.
- **Long terme** – achevé au cours des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> années suivant l'adoption de ce Plan, ou mesures claires mises en place pour mener à bien l'action lorsque cela est possible.
- **Continu** – requiert une attention continue pendant la période de 10 ans de ce Plan.

Le plan de mise en œuvre prend également en compte les mesures de performance nécessaires pour atteindre l'objectif. Les mesures de performance liées à chaque pilier dans ce plan de mise en œuvre sont destinées à évaluer les progrès de chaque action.

Le plan doit être revu chaque année pour déterminer les performances et la pertinence d'ajustements à y apporter.

\*Note:

*Village = direction générale et personnel*

*ODEC = organisme de développement économique communautaire*

### ***Pilier municipal 1 : Créer les conditions nécessaires pour soutenir un développement économique coordonné dans tous les secteurs***

***Objectif stratégique : Identifier et soutenir les perspectives de développement économique et attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux investissements et de nouveaux résidents***

Mesures de performance :

- Le développement économique en tant que fonction prioritaire au sein de la structure organisationnelle du Village par l'allocation de budget et de ressources
- Adoption d'un nouveau Plan de mise en valeur officiel et d'un nouveau règlement de zonage
- Création et utilisation d'une trousse d'investissement pour engager les investisseurs et les promoteurs externes
- Assimilation d'une déclaration de mission organisationnelle de développement économique par la culture interne qui soutient le concept « Nous sommes ouverts aux affaires »
- Planification d'un centre commercial/industriel à usage mixte et recherche d'un promoteur
- Nouvelle mise en valeur résidentielle en cours, entièrement viabilisée
- Fournisseur de services numériques et à large bande sécurisés
- Village est un participant actif dans la région métropolitaine de Winnipeg
- Réunions régulières avec les municipalités environnantes

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 1 : Positionner le développement économique comme une fonction prioritaire au sein de la structure organisationnelle du Village.	continu	Village	Triple R ODEC CDEM Chambre de commerce	
Action 2 : Veiller à ce que des allocations budgétaires et des ressources humaines appropriées soient mises en place pour soutenir les activités de développement économique.	continu	conseil direction générale comité des finances	Triple R ODEC	
Action 3 : Élaborer et mettre en œuvre un nouveau Plan de mise en valeur officiel et un règlement de zonage qui identifient clairement les possibilités de croissance et créent un environnement favorable aux entreprises.	court terme 2020-2021	Village conseil	province du Manitoba firme de consultation intervenants	
Action 4 : Créer une trousse d'investissement à utiliser comme outil de marketing auprès des investisseurs et des promoteurs externes pour attirer les promoteurs de biens-fonds résidentiels, à usage commercial/mixte et industriel, qui peut inclure une politique d'incitation aux entreprises.	court terme 2020-2025	Village conseil	firme de consultation AMBM CDEM ODEC Chambre de commerce	
Action 5 : Développer une culture interne au sein du Village qui soutient le concept de croissance et harmonise les communications avec celui-ci (c'est-à-dire « nous sommes ouverts aux affaires »).	continu	Village conseil	Village conseil	
Action 6 : Soutenir le développement privé d'un pôle d'industrie légère/à usage mixte/commercial dans la communauté en créant un environnement politique et réglementaire favorable ainsi qu'un ensemble d'investissements stratégiques pour développer et commercialiser le pôle. Cette action peut inclure un programme d'incitation aux entreprises.	long terme 2026-2028	direction générale	AMBM ODEC conseil	

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 7 : Soutenir la mise en valeur privée de nouveaux ensembles résidentiels entièrement viabilisés (y compris les logements unifamiliaux, multifamiliaux, pour personnes âgées et locatifs) dans la communauté en identifiant et en planifiant les biens-fonds à mettre en valeur, en soutenant la viabilisation urbaine normale des nouveaux biens-fonds, y compris la viabilisation des puits de la région, en établissant des partenariats de financement et/ou en collaborant aux demandes de financement du gouvernement.	moyen terme 2022-2025	direction générale	aménagement/ zonage AMBM CDEM ODEC	
Action 8 : Répondre aux besoins en matière numérique et de haut débit pour créer la parité avec les autres régions de la province et les zones urbaines.	continu	Village conseil	All-Net Valley Fibre Swift Shaw autre fournisseur large bande	
Action 9 : Se joindre à la région métropolitaine de Winnipeg pour tirer parti des possibilités de développement économique régional et saisir les occasions d'être à proximité de Winnipeg.	court terme 2020-2021	Village	Richard + Wintrup	besoin de confirmer les coûts
Action 10 : Développer et maintenir des relations positives et continues avec les principaux intervenants du développement communautaire/ économique dans les secteurs privé et public afin d'exploiter et de favoriser les possibilités d'investissement.	continu	Village conseil	Richard + Wintrup AMBM CDEM Chambre de commerce	besoin de confirmer les coûts
Action 11 : Recalibrer les relations avec les municipalités environnantes afin de se concentrer sur les possibilités de collaboration gagnant-gagnant pour renforcer la croissance, plutôt que sur une approche concurrentielle.	continu	Village conseil	M.R. de Hanover M.R. de De Salaberry M.R. de Ritchot M.R. de Emerson-Franklin Village de Niverville Richard + Wintrup	

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 12 : Prendre l'initiative d'engager les municipalités environnantes à faire pression sur les questions d'intérêt mutuel (par exemple, les futures améliorations des routes).	continu	Village conseil	M.R. de Hanover M.R. de De Salaberry M.R. de Ritchot M.R. de Emerson-Franklin Village de Niverville AMM AMBM députés provinciaux	

***Pilier municipal 2 : Promouvoir une culture qui génère et soutient une communication ouverte et des possibilités de collaboration au sein du Village et de la région dans son ensemble***

***Objectif stratégique : Créer des plateformes de communication ouvertes et transparentes qui partagent des informations précises et opportunes parmi les résidants, les entreprises et les organisations communautaires***

Mesures de performance :

- Maintien et mise à jour des plateformes de communication pour les résidants (jeunes et aînés) et les organisations
- Exercice budgétaire annuel
- Enquête annuelle sur la rétroaction communautaire
- Village participant actif à la région métropolitaine de Winnipeg
- Réunions régulières avec les municipalités environnantes
- Réunions continues avec les responsables politiques locaux, régionaux et provinciaux
- Liste des subventions régulièrement mise à jour

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 1 : Adopter diverses méthodes de sensibilisation externe, notamment les nouvelles électroniques, les formats de sites web interactifs, les médias sociaux et les journées portes ouvertes interactives sur des sujets d'actualité, afin de garantir que les communications sont précises, accessibles et inclusives.	court terme 2020-2021	Village conseil	All-Net AMBM CDEM ODEC Chambre de commerce Commission récréative de la Rivière-aux-Rats comité Folies grenouilles comité de fête d'hiver Radio-Canada	panneau numérique Facebook Connect réservations en ligne site web bulletin

<b>actions</b>	<b>priorité</b>	<b>meneurs</b>	<b>partenaires</b>	<b>notes</b>
Action 2 : Garantir des possibilités de dialogue avec les résidants sur des questions clés concernant les entreprises, y compris l'exercice budgétaire annuel.	continu	Village conseil	conseil	
Action 3 : Faire participer les jeunes par le biais d'un portail web pour partager des idées et des préoccupations.	continu	Village	jeune conseiller ÉCRB École Héritage ICSP Youth for Christ	
Action 4 : Réaliser des enquêtes annuelles auprès de la communauté afin de créer une boucle permanente de retour d'informations sur la communauté pour informer sur l'amélioration continue et les pratiques exemplaires en matière de prestation de services et d'orientation stratégique.	continu	Village	conseil Chambre de commerce ODEC	
Action 5 : Soutenir un portail de communication consolidé (comprenant des outils tels que le téléchargement en ligne) que les organisations communautaires pourront utiliser et mettre à jour régulièrement.	continu	Village conseil	All-Net AMBM Digital Adrenaline médias sociaux réservations en ligne avec Commission récréative de la Rivière- aux-Rats Swift Radio-Canada	
Action 6 : Soutenir l'établissement de relations solides et la coopération avec les municipalités voisines, notamment en organisant des réunions trimestrielles pour discuter de questions d'intérêt mutuel et de domaines potentiels de collaboration et de possibilités.	continu	Village	M.R. de Hanover M.R. de De Salaberry M.R. de Ritchot M.R. d'Emerson-Franklin Village de Niverville Richard + Wintrup	

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 7 : Engager les représentants élus provinciaux et fédéraux sur une base semestrielle pour discuter des préoccupations et avoir un aperçu des domaines potentiels de possibilités et de financement (par exemple, l'amélioration des routes et les normes routières).	continu	Village conseil	députés provinciaux AMM AMBM ODEC CDEM	
Action 8 : Créer une liste consolidée de financement des subventions qui soit mise à jour chaque année.	continu	Village	ODEC Connexion subvention FCM	toute subvention initiée par le Village inclura le comité des finances comme partenaire

**Pilier municipal 3 : Augmenter l'assiette fiscale du Village par une croissance responsable et exploiter les perspectives de financement pour développer et entretenir les équipements et les infrastructures importants pour le maintien d'une qualité de vie élevée**

**Objectif stratégique : Développer et diriger des initiatives qui répondent aux besoins des communautés, reflètent les pratiques de planification durable et les considérations de demande future, avec un engagement de responsabilité fiscale**

Mesures de performance :

- Plan de gestion des actifs
- Étude sur les services urbains normaux
- Collaboration régionale accrue en matière de financement et de services partagés
- Identifié comme centre de soins de santé au niveau local ou du district
- Révision du Plan de mise en valeur et du règlement de zonage
- Achèvement de l'analyse de l'offre et de la demande

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 1 : Achever le renouvellement de la conduite principale d'égout de l'autoroute 59.	court terme 2020-2024	Village	CSAEM conseil gouvernement fédéral province du Manitoba	

<b>actions</b>	<b>priorité</b>	<b>meneurs</b>	<b>partenaires</b>	<b>notes</b>
Action 2 : Construire une berme anti-inondation dans le quartier nord-est du Village.	court terme 2020-2021	Village	FCM (subvention) conseil gouvernement fédéral province du Manitoba	
Action 3 : Entreprendre un plan global de mise en valeur du territoire afin d'informer et de conseiller les futurs besoins en matière d'infrastructure pour soutenir les objectifs de mise en valeur, y compris l'introduction de services régionaux d'approvisionnement en eau pour soutenir les normes urbaines.	court terme 2020-2022	Village conseil	province du Manitoba firme de consultation intervenants	
Action 4 : Mettre en œuvre un programme de dépenses en immobilisations sur dix ans.	court terme	direction générale	comité des finances conseil	
Action 5 : Créer un plan de gestion des actifs du Village de Saint-Pierre-Jolys pour informer l'état actuel, les besoins futurs et les coûts d'investissement associés au remplacement, à l'entretien et au soutien de la demande actuelle et future d'infrastructures.	continu	Village	FCM Munisight travaux publics	
Action 6 : Entreprendre les rénovations du centre récréatif du district de Saint-Pierre-Jolys.	continu	Village conseil	Village Connexion subvention fête d'hiver comité consultatif du centre récréatif CDEM Commission récréative de la Rivière-aux-Rats M.R. de De Salaberry province du Manitoba	

actions	priorité	meneurs	partenaires	notes
Action 7 : Faire participer les voisins régionaux environnants par un exercice de planification stratégique afin d'explorer les zones de services et de commodités partagés et de collaborer aux demandes de financement.	continu	direction générale conseil	M.R. de Hanover M.R. de De Salaberry M.R. de Ritchot M.R. d'Emerson-Franklin Village de Niverville Village de Morris M.R. de Morris député provincial	
Action 8 : Utiliser pleinement les possibilités de financement en s'engageant avec les représentants des gouvernements provincial et fédéral pour comprendre les ressources de financement disponibles, les priorités gouvernementales et la manière de s'y conformer (c'est-à-dire un centre de soins de santé bilingue et les programmes d'éducation bilingue).	continu	direction générale conseil	AMM députés provinciaux (Dennis Smook et Ted Falk) AMBM	
Action 9 : Entreprendre un exercice d'offre/demande pour déterminer la croissance et les besoins démographiques futurs et le type de croissance à prévoir, comme le vieillissement chez-soi et la capture de la croissance à partir de Winnipeg.	court terme 2020-2021	direction générale conseil	Manoir province du Manitoba intervenants investisseurs privés	zonage et Plan de mise en valeur
Action 10 : Lancer une étude sur les normes de service urbaines pour les nouvelles mises en valeur.	moyen terme	direction générale	promoteurs conseil	sentiers/ parcs (zonage et Plan de mise en valeur)  plan de transport actif
Action 11 : Négocier des partenariats et des collaborations possibles avec les promoteurs intéressés par la mise en valeur résidentielle, polyvalente, commerciale et industrielle, et explorer le partage des coûts.	continu	Village conseil	AMBM ODEC promoteurs CDEM	

#### **Pilier municipal 4 : Préserver notre identité**

**Objectif stratégique : Mettre en place et diriger des initiatives qui célèbrent et soutiennent l'histoire et l'identité francophone et métisse du Village**

Mesures de performance :

- Réseau organisationnel élargi pour les services en langue française
- Lancement d'une stratégie de création de lieux dans le centre du Village
- Lancement du plan du réseau de sentiers
- Amélioration de l'infrastructure du Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail)
- Mise à jour de la marque du Village et de la stratégie marketing
- Succès continu des événements artistiques et culturels

<b>actions</b>	<b>priorité</b>	<b>meneurs</b>	<b>partenaires</b>	<b>notes</b>
Action 1 : Explorer pleinement les possibilités, en tant que communauté désignée de services en langue française, d'accroître la population francophone et d'améliorer la prestation de services bilingues.	continu	Village conseil	AMBM SFM CDEM	
Action 2 : Continuer à renforcer la capacité bilingue par des possibilités d'engagement communautaire, éventuellement en coordination avec la révision du Règlement sur les services en langue française.	continu	Village conseil	ÉCRB École Héritage ICSP AMBM SFM CDEM	
Action 3 : Élaborer une stratégie de création de lieux dans le centre du Village afin de refléter le patrimoine et l'identité des francophones et des métis par des éléments physiques tels que des bannières, des kiosques d'information et une image de marque en vitrine.	long terme	direction générale	ODEC Musée Saint-Pierre Chambre de commerce	
Action 4 : Élaborer un plan de réseau de sentiers pour améliorer la qualité de vie actuelle.	long terme	direction générale conseil	ODEC Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail) firme de consultation comité du parc Carillon	

<b>actions</b>	<b>priorité</b>	<b>meneurs</b>	<b>partenaires</b>	<b>notes</b>
Action 5 : Tirer parti des possibilités offertes par le réseau régional de sentiers, notamment le Grand Sentier et le Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail).	continu	Village conseil	CDEM Chemin Saint-Paul (Crow Wing Trail) Winnipeg Trails Musée Saint-Pierre	
Action 6 : Continuer à établir des relations avec les communautés et les organisations francophones du Manitoba.	continu	direction générale maire	AMBM	
Action 7 : Créer des possibilités de collaboration avec les organisations et les champions des arts et de la culture dans la région.	continu	direction générale	Chambre de commerce ODEC SFM	
Action 8 : Explorer les possibilités de financement pour les résidences d'artistes francophones dans le Village, et promouvoir le Village comme un centre artistique et culturel.	long terme	Village	CDEM SFM	